HAL
open science

La Grande Borne à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) : un monument funéraire de la première moitié du IIe s. apr. J.-C. en contexte rural

Frédérique Blaizot, Pierre Caillat, Alain Wittmann, Gérard Vernet

To cite this version:

Frédérique Blaizot, Pierre Caillat, Alain Wittmann, Gérard Vernet. La Grande Borne à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) : un monument funéraire de la première moitié du IIe s. apr. J.-C. en contexte rural. Gallia - Archéologie des Gaules, 2018, 75, pp.103-117. 10.4000/gallia.4261 . hal-01933914

HAL Id: hal-01933914

https://hal.science/hal-01933914v1

Submitted on 14 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

La Grande Borne à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)

Un monument funéraire de la première moitié du IIe s. apr. J.-C. en contexte rural

Frédérique Blaizot*, Pierre Caillat**, Alain Wittmann*** et Gérard Vernet****

Mots-clés. *Monument funéraire, Haut-Empire romain, rural, Auvergne.*

Résumé. *Le site de la Grande Borne se trouve à 5 km à l'est de la ville actuelle de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). Les données de la carte archéologique permettent de situer le monument funéraire dont il est question à un carrefour de voies, probablement dans le territoire d'une* villa. *Son premier état, daté de la première moitié du IIe s. apr. J.-C., ne peut être restitué, mais est à l'origine d'un petit ensemble funéraire fréquenté jusqu'à la fin du IIIe s. Reconstruit dans la seconde moitié du IIe s., le monument est illustré par un enclos aux parois ornées d'enduits peints, comportant manifestement un autel au moins qui devait contenir un ossuaire.*

La Grande Borne at Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)

A funerary monument from the first half of the 2nd c. AD in a rural context

Keywords. *Funerary monument, early roman Empire, rural area, Auvergne.*

Abstract. *The archeological site of La Grande Borne is located 5 km east of the present-day town of Clermont-Ferrand. The archaeological map data allow to place the funerary monument in question at a crossroad, probably in the territory of a villa. Its first state of construction, dated from the first half of the 2nd c. AD, remains unknown, but it is at the origin of a small burial area that has been in use until the end of 3rd c. Rebuilt in the second half of the 2nd c., the monument consisted of an enclosure whose walls were adorned with painted plaster, with one altar at least that contained one ossuary.*

* Inrap et UMR 5199 PACEA. Inrap 12 rue Louis Maggiorini F-69500 Bron. Courriel : frederique.blaizot@inrap.fr

** Inrap 13b rue Pierre Boulanger, Le Brézet F-63100 Clermont-Ferrand. Courriel : pierre.caillat@inrap.fr

*** Inrap 13b rue Pierre Boulanger, Le Brézet F-63100 Clermont-Ferrand. Courriel : alain.wittmann@inrap.fr

**** Inrap et UMR 6042, Géolab. Inrap 13b rue Pierre Boulanger, Le Brézet F-63100 Clermont-Ferrand. Courriel : gerard.vernet@inrap.fr

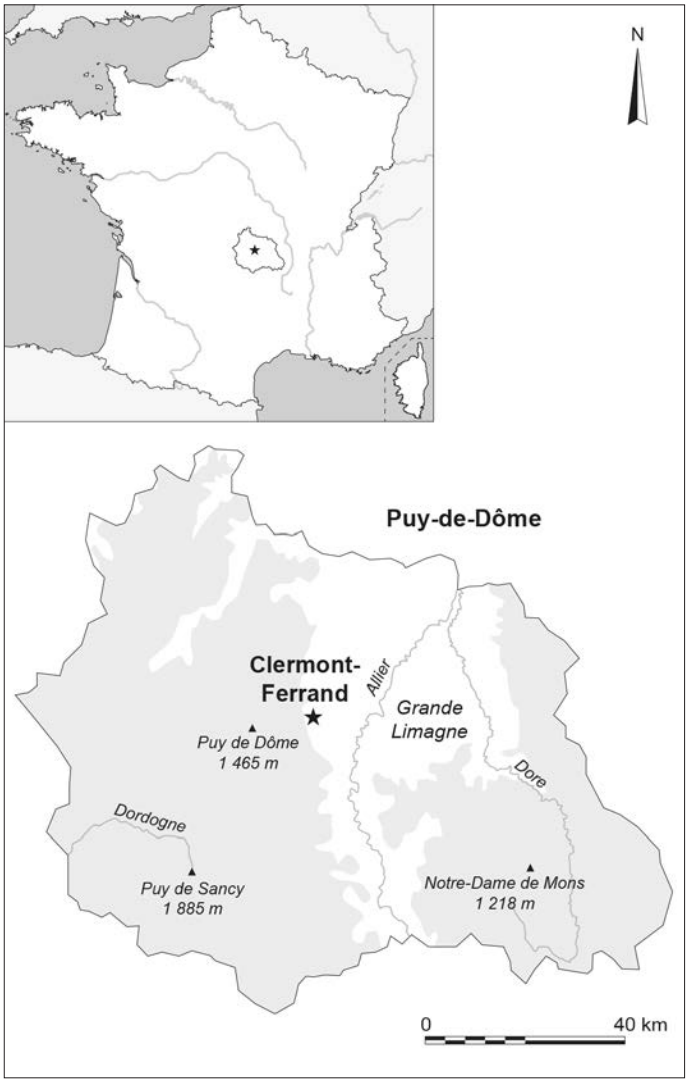

Fig. 1 – *Localisation de Clermont-Ferrand en France et dans le département du Puy-de-Dôme (DAO : M. Brizard, Inrap).*

La présentation qui va suivre concerne un monument funéraire fouillé en Auvergne, sur le site de la Grande Borne à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). Daté de la première moitié du IIe s., il est à l'origine d'un ensemble funéraire utilisé jusqu'au début du IIIe s., avant d'être occupé par des inhumations à la fin de ce même siècle (Blaizot *et al*. 2015)[1].

Ce monument est le premier exemplaire bien documenté dans ce secteur géographique. Tous les exemples qui ont pu être recensés ont fait l'objet de découvertes anciennes, mis à part celui de la rue Gaultier de Biauzat à Clermont-Ferrand, sur lequel on ne dispose cependant guère d'informations (architecture et chronologie). Cela explique l'absence de comparaisons régionales.

Les rares monuments identifiés sur la commune de Clermont-Ferrand sont localisés au sein des espaces funéraires péri-urbains : le mausolée circulaire au sud du quartier des Salins, celui trouvé dans la tranchée du chemin de fer de Tulle près du boulevard Lafayette (Provost, Mennessier-Jouannet 1994a, p. 226 et p. 231), celui en forme de pyramide découvert entre la rue Lafayette et la rue de l'Oradou (Provost, Mennessier-Jouannet 1994b, p. 230 et p. 241) et le grand monument rectangulaire fouillé rue Gaultier de Biauzat (Pardon-Élaigne 1997)[2]. Pour ce qui concerne les contextes ruraux du Puy-de-Dôme, deux exemples peuvent être retenus : un mausolée polygonal, associé à une *villa*, est connu par photographie aérienne aux Midimes sur la commune d'Artonne (Provost, Mennessier-Jouannet 1994b, p. 16-17), tandis qu'à Sainte-Christine, au lieu-dit les Champs Rouges, des fondations associées à des vestiges de crémation sont interprétées comme les restes d'un mausolée dans l'index de la CAG (Provost, Mennessier-Jouannet 1994b, p. 300).

CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE

Le nom de la Grande Borne provient d'un menhir néolithique, sinon transporté, en tout cas implanté dans ce secteur au Ier s. apr. J.-C. Le site, localisé à environ 5 km à l'est de Clermont-Ferrand, se trouve à l'ouest de Gandaillat et au sud d'Aulnat, plus exactement au sud-ouest des pistes de l'actuel aéroport, au croisement des routes départementales D766 et D772 (fig. 1).

La zone fouillée se situe dans le périmètre du site protohistorique d'Aulnat (IIe-Ier s. av. J.-C.), à la jonction des territoires de Gandaillat, Fontvieille, Pontcharaud et la Grande Borne. Le site se trouve dans une zone rurale bien caractérisée, à environ 4 km du pôle urbain antique, dont il est séparé par la zone funéraire suburbaine du sud-est, le long de la voie de Lyon, actuellement rue de l'Oradou (fig. 2). Cet ensemble, constitué de noyaux discontinus en usage entre l'époque tibérienne et la fin du IIe ou le début du IIIe s., livre deux monuments funéraires (Provost, Mennessier-Jouannet 1994a, p. 229-230 et p. 241).

Le secteur rural qui inclut la Grande Borne est ponctué d'établissements dont certains probablement d'envergure, de type *villa* (Blaizot *et al*. 2015), comme l'indique la qualité des matériaux mis au jour, par exemple sur les sites nos 1, 2 et 3 (fig. 2a)[3]. Dans le finage de ces établissements, des ensembles funéraires et des sépultures isolées sont dispersés, selon un schéma attesté par ailleurs pour l'Antiquité.

À l'examen des données issues des secteurs décapés, il apparaît cependant que les vestiges d'habitat ou les traces de parcellaires d'époque romaine sont peu nombreux dans le voisinage immédiat de l'ensemble funéraire. Les fouilles les plus proches n'ont pas livré de structures, mais seulement un peu de mobilier résiduel dans les niveaux sédimentaires supérieurs. Sur l'emprise du décapage des opérations de fouille réalisées à Aulnat en 2000 et 2003 (Gandaillat I et II : aéroport d'Aulnat ;

1. La partie explorée ne livre aucun argument en faveur ou en défaveur d'une occupation continue jusqu'à la fin du IIIe s.

2. Le bâtiment repéré par P.-F. Fournier rue L. Blériot, au Brézet, a finalement été interprété comme un temple à *cella* centrale et à galerie périphérique (Provost, Mennessier-Jouannet 1994a, p. 95).

3. Les vestiges d'un bâtiment sont indiqués par G. Fournier au lieu-dit « les 5 et 6 journaux » (fig. 4a, no 1) ; il s'agit d'éléments de construction dont un fragment de colonne (Fournier 1967, p. 290). Ont été découverts anciennement à l'Élimée (no 2) des tesselles de mosaïque et des éléments architecturaux en marbre (Fournier 1967, p. 276). Toujours dans le secteur de l'Élimée (no 3), les vestiges d'un bâtiment et d'aménagements hydrauliques sont mentionnés par F. Malacher (source : carte archéologique, SRA Auvergne). Ils sont associés à un mobilier abondant daté du Ier s., dont une partie a été découverte en 1966 (Fournier 1967, p. 276).

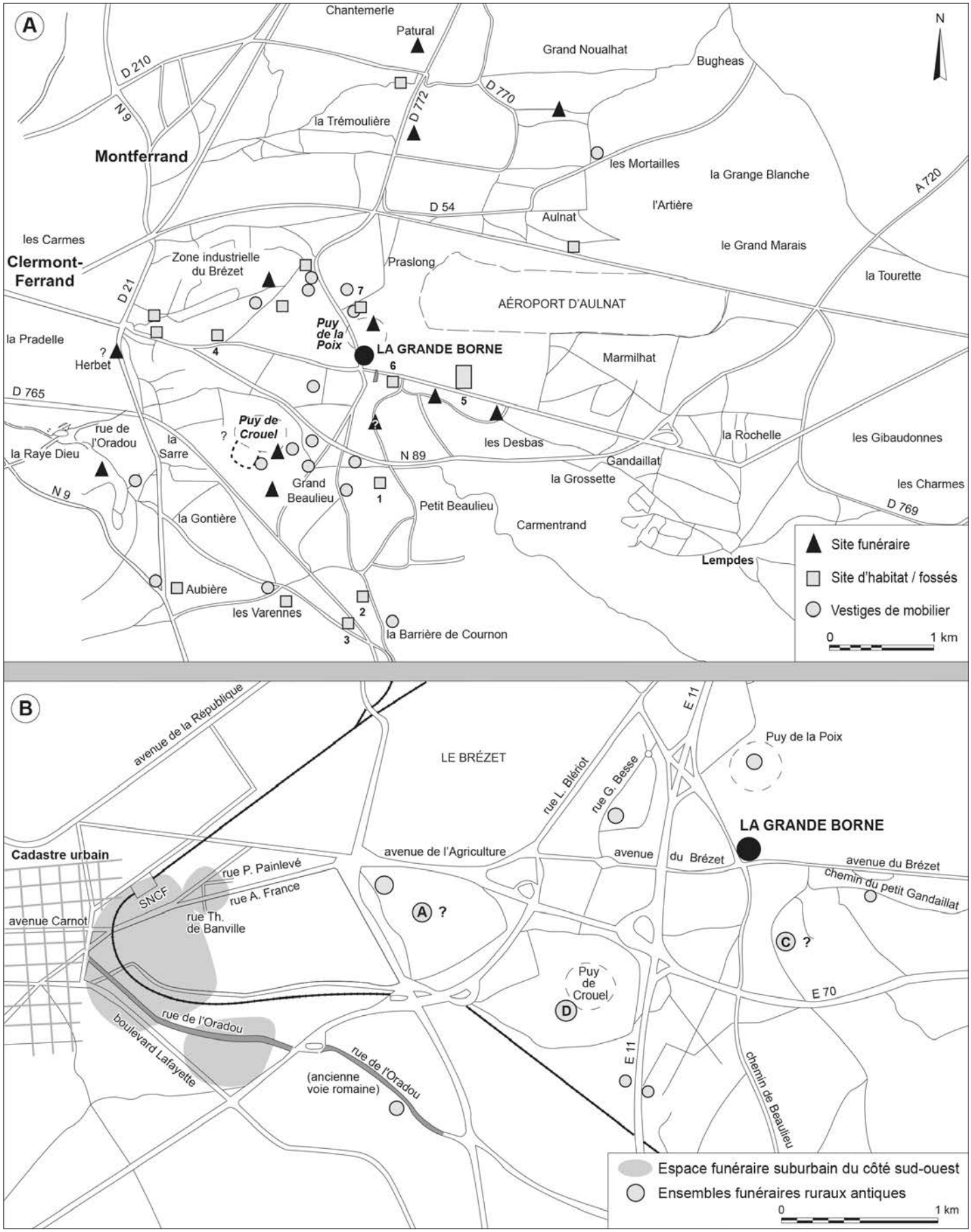

Fig. 2 – *Environnement archéologique du site de la Grande Borne à Clermont-Ferrand, à deux échelles différentes (A et B) (DAO : M. Brizard).*

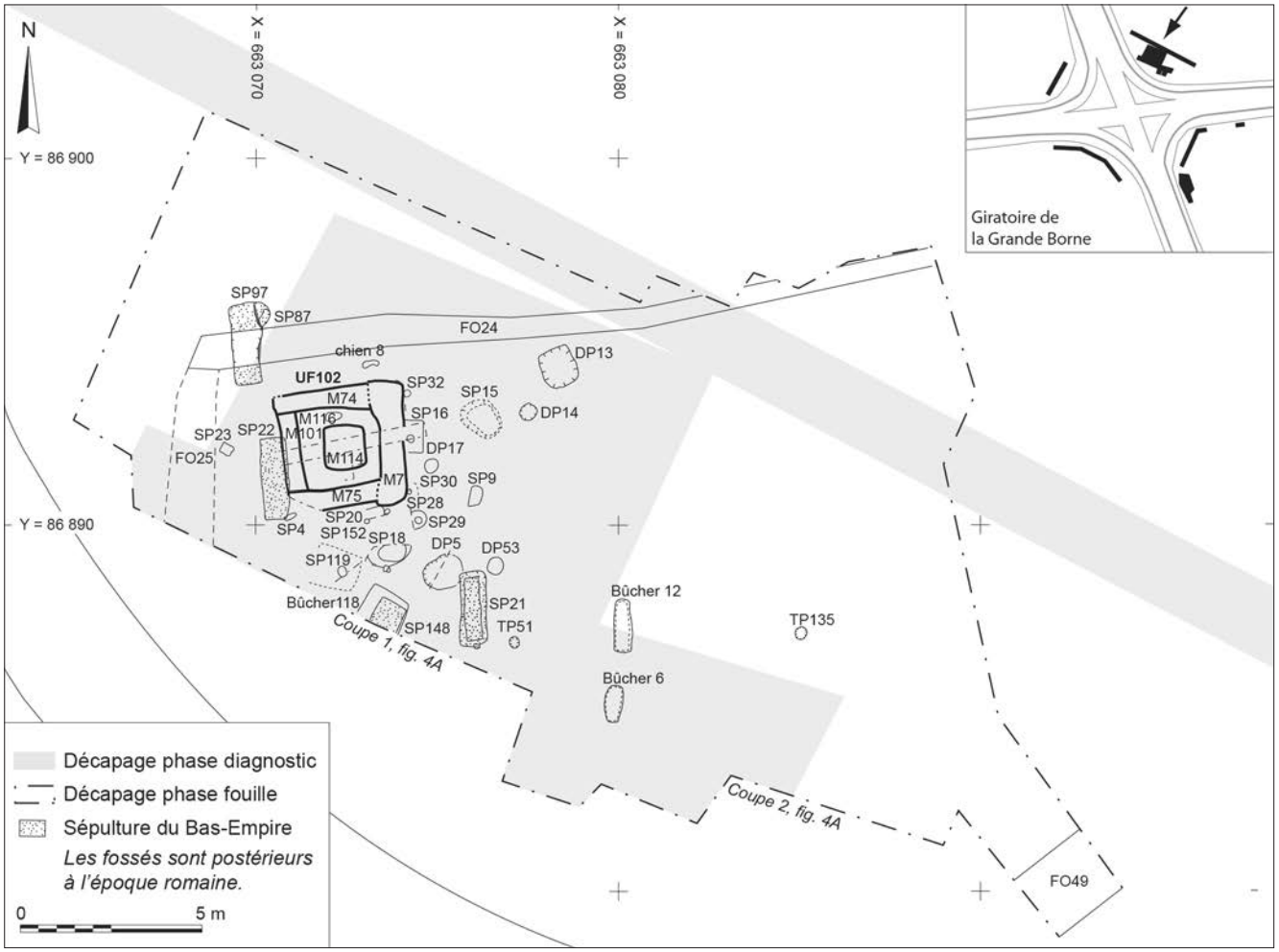

Fig. 3 – *Plan général des vestiges du site de la Grande Borne à Clermont-Ferrand (DAO : M. Brizard).*

fig. 2a), les seuls vestiges historiques reconnus sont un tronçon d'un chemin de 4,50 m de largeur, flanqué de deux fossés dont le comblement contient quelques fragments d'amphore républicaine et des tessons, dont une imitation de céramique campanienne. Cet axe, observé sur une distance de 140 m, a une orientation est-ouest, et est parfaitement aligné sur le tracé du Grand Chemin d'époque moderne qui sous-tend, moins de 200 m au sud, l'axe est-ouest de l'actuelle RN 89 correspondant à l'itinéraire reliant Lyon à Bordeaux. L'ensemble funéraire de la Grande Borne se situerait donc en bordure de cet axe. La faible largeur du chemin observé à Gandaillat pourrait désigner une desserte secondaire de ce dernier. Il est à noter, enfin, qu'un tronçon de voie a été enregistré lors d'une opération de diagnostic conduite en 2013 rue de l'Agriculture (fig. 2a, n° 4) (Fournand 2013). Cette voie correspondrait non pas à celle de l'Oradou, mais plutôt à celle dite d'Agrippa, rejoignant Lyon et Saintes par Clermont. De ce fait, même si aucun tronçon n'a été repéré sur l'emprise fouillée à la Grande Borne, l'ensemble funéraire semble avoir été implanté au carrefour de deux grandes voies. L'hypothèse est confortée par la particularité de la position topographique de ce carrefour au débouché du bassin de Sarliève et, plus précisément, à mi-parcours entre ces deux obstacles naturels que sont le Puy de Crouël au sud-ouest et le promontoire de Puy Long au nord (fig. 2b).

Si le monument funéraire de la Grande Borne provient bien d'un contexte rural, il occupe une position stratégique à un grand carrefour routier à proximité d'un accès majeur vers *Augustonemetum* ; on peut supposer qu'un établissement d'envergure se trouve dans le secteur, mais sa situation exacte est aujourd'hui inconnue.

ORGANISATION ET DATATION DE L'ENSEMBLE FUNÉRAIRE

LES VESTIGES

L'opération archéologique a été réalisée sur une surface limitée à 2 251 m² en lien avec le projet d'aménagement d'un giratoire ; l'ensemble funéraire, attribué au IIe s. de notre ère, est localisé dans l'angle nord-est de l'emprise, diagnostiquée au moyen de tranchées implantées aux quatre coins du carrefour (fig. 3). Les vestiges se composent de trois fossés, des fondations du monument et de vingt-sept structures funéraires en creux. Ces éléments sont majoritairement datés du IIe s., à l'exception de quatre inhumations attribuées à la fin du IIIe s. (Blaizot *et al*. 2015).

Les limites de l'ensemble funéraire peuvent être considérées comme ayant été atteintes à l'ouest, au nord et à l'est. En revanche, les vestiges se poursuivent sous la route vers le sud, comme en témoignent les fosses 148 et 118, engagées dans la berme de limite d'emprise. L'angle sud-ouest du carrefour, situé à une cinquantaine de mètres du secteur fouillé, n'a livré aucun vestige funéraire lors du diagnostic, ce qui détermine un ensemble de petite taille – ainsi que pourrait l'indiquer la chronologie, limitée au IIe s. pour le Haut-Empire –, même s'il reste impossible d'évaluer la part de ce qui manque. En effet, la répartition des structures n'est pas homogène, avec la majorité qui se presse autour et au sud du bâtiment, tandis que le nord, l'ouest et l'est sont peu occupés.

Le monument maçonné quadrangulaire (UF102) est situé dans la partie nord-ouest de la zone occupée par les structures de dépôt. À l'est et à distance de ce bâtiment se répartissent cinq fosses, qui contiennent des vases en céramique relativement complets, dont la plupart correspondent à des formes miniatures (DP5, 13, 14, 17 et 53) ; il s'agit de « fosses rituelles » qu'on suppose en relation avec les rites de commémoration (Blaizot dir. 2009, p. 242-243). Tout autour de l'édifice, à proximité, voire contre ses murs, s'organisent divers types de structures funéraires : au sud, deux inhumations d'enfants décédés en phase infantile (SP4, 20), au nord, une inhumation de chien (chien 8), à l'est et au sud-est, des dépôts de crémation (DP32, 16, 30, 29, 28, 152). Par ailleurs, les ossements d'un nourrisson retrouvés dans le comblement de la fosse sépulcrale tardo-antique SP22 indiquent qu'une inhumation du Haut-Empire se trouvait contre le mur ouest du monument. Deux autres sépultures de très jeunes enfants (SP23 et 9) se situent respectivement à l'ouest et à l'est, à une certaine distance des murs du bâtiment. De même, des dépôts de crémation (SP15 à l'est, SP18 et 119 au sud, SP87 au nord-ouest) et trois bûchers en fosse (148, 12 et 6 au sud) sont situés à distance du bâti. Enfin, quatre inhumations d'adultes (SP97, 22, 148 et 21) datées de la fin du IIIe s. ont été relevées à l'ouest et au sud (Blaizot *et al*. 2015).

Les bûchers en fosse, les résidus de crémation (dépôts de résidus ou dépôts mixtes) et les fosses rituelles, riches en vaisselle, permettent de placer l'activité funéraire dans le IIe s., voire au tout début du IIIe s. L'une des quatre inhumations d'enfants décédés en phase infantile (SP4) contenait une cruche 5-621, dont le type fut sans doute produit entre 120 et 230 apr. J.-C., ce modèle n'ayant jamais été observé en Limagne dans les contextes du Ier s. Ces données sont conformes à ce qu'indiquent les vases ossuaires, dont quatre sont illustrés par un pot ovoïde 4-601, qui correspond à une forme introduite dans le répertoire régional vers le deuxième quart du IIe s.

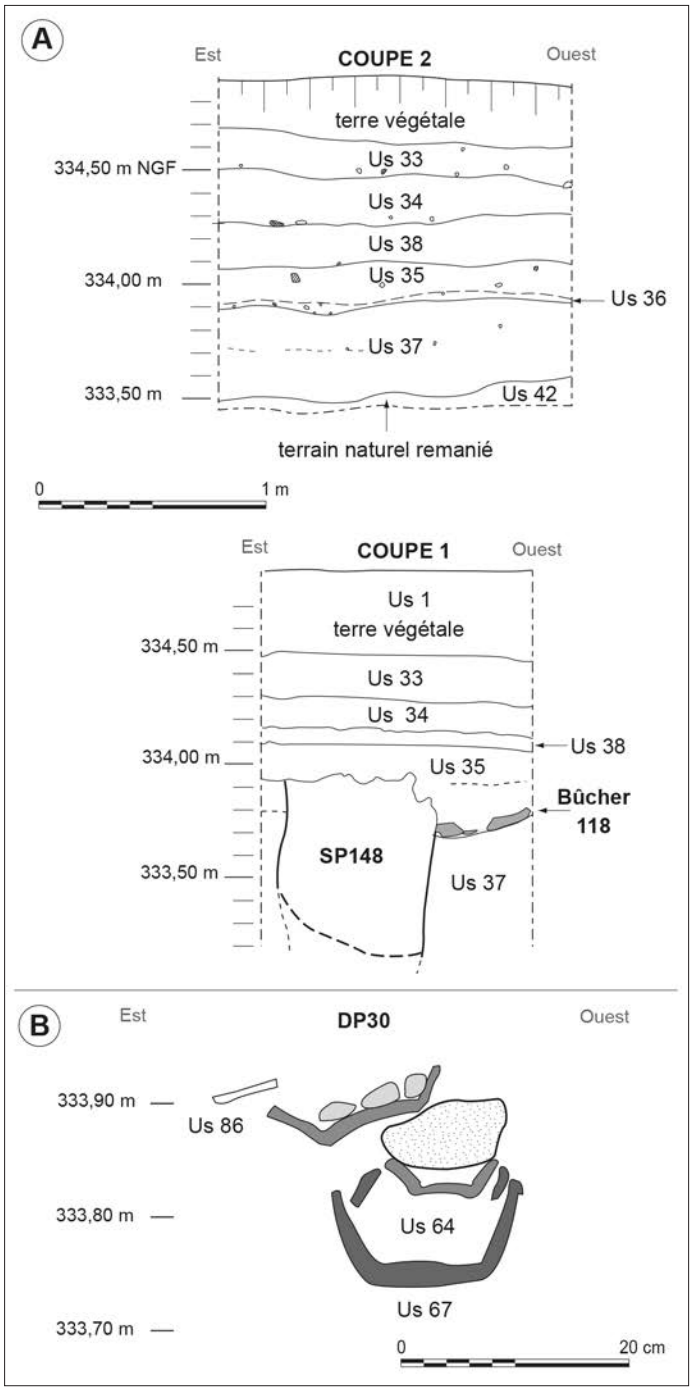

Fig. 4 – a, *Coupes 1 et 2 du site de la Grande Borne à Clermont-Ferrand ;* **b,** *coupe des deux vases ossuaires de SP30 (DAO : M. Brizard).*

STRATIGRAPHIE DES NIVEAUX ANTIQUES

Les niveaux antiques surmontent une occupation diffuse du Bronze ancien relevée dans les colluvions Us 37 (fig. 4). Une nette dynamique colluviale est en effet observée sur le site à partir de l'occupation antique, avec la mise en place d'un important ensemble de colluvions qui regroupe les unités stratigraphiques 36, 35, 38 et 34 (de bas en haut). L'accumulation sédimentaire se poursuit par la mise en place de l'Us 33 qui porte la pédogenèse actuelle. Les structures archéologiques relevées recoupent, selon les cas, toutes ces couches, mais seules les Us 37 et Us 36 sont antérieures à l'ensemble funéraire.

Le niveau Us 36, situé à l'interface des couches Us 35 et Us 37, est interprété comme un niveau de circulation en raison de la présence de tessons de céramique antique et de fragments de tuiles placés à plat. Sa datation ne repose que sur onze tessons de céramique qui appartiennent à des céramiques communes claires de la fin du Ier ou du IIe s., et sur deux fragments en céramique sigillée de Gaule centrale

Tabl. 1 – *Données descriptives relatives aux murs du monument et à la couche de démolition Us 26.*

Section	Côté	Orientation	Tranchée	Longueur	Largeur	Profondeur	Base (NGF)	Liaisons
M7	est	nord-sud	en V	3,40 m	0,80 m à 0,70 m	0,45 à 0,50 m	333,40 m	
M74	nord	ouest-est	en V	2,60 m	0,72 m à 0,48 m (est)	0,34 m	333,52 m	s'appuie contre M7
M75	sud	nord-sud	en V	2,55 m	0,52 m	0,35 m	333,51 m	s'appuie contre M7
M101	ouest	ouest-est	en V	2,15 m	0,54 m	0,24 m	333,50 m	encastré entre M74 et M75
M114	massif	quadrangulaire	/	1,12 m à 1,20 m	1,12 m à 1,20 m	0,15 m	333,57 m	
M116	massif jouxte M114 au N-O	ouest-est	/	0,46 m	0,24 m	0,08 m	333,67 m	

Démolition Us 26	Sommet (NGF)	Base (NGF)	Mobilier	Éléments architecturaux
	333,74 m	333,60 m	1 fragment de coupe à lèvre repliée vers l'extérieur en verre bleu-vert ; 1 fragment de coupe en verre blanchâtre. 1 monnaie milieu IVe s.	blocs de 6 m de longueur ; fragments d'enduits peints.

provenant d'une assiette Lez. 32 (Walt. 79) et d'un bol Lez. 36 (Drag. 33). Les caractères techniques de ces deux derniers éléments suggèrent un *terminus post quem* vers 140 apr. J.-C., et donc une contemporanéité entre la couche Us 36 et l'ensemble funéraire, également daté du IIe s. La couche Us 36 étant située au-dessous du niveau d'ouverture des structures funéraires, on doit envisager soit des remaniements par les labours et le décapage du matériel contenu dans ces couches, soit deux séquences d'occupation distinctes au sein du IIe s. qui se seraient succédé entre les années 100/120 et 220/230 apr. J.-C.

CHRONOLOGIE DU MONUMENT UF102

Le mobilier issu des fondations

Du bâtiment UF102 ne restent que les fondations des murs, elles-mêmes partielles puisque les pierres de trois côtés ont été récupérées. Il ne subsiste que celles du mur M7, côté est. L'ensemble est scellé par une couche de démolition, Us 26, composée de blocs et de fragments d'enduits peints, visible sur les deux tiers occidentaux des vestiges.

Une vingtaine de tessons de céramique provient de la fondation de M7. Il s'agit de petits éclats parmi lesquels on reconnaît un fragment de pot miniature, cinq fragments de cruches miniatures 5-302 à engobe blanc, et un tesson indéterminé en sigillée de Gaule centrale, dont la pâte et la surface témoignent d'une forte exposition au feu. Ces restes laissent supposer que des activités funéraires se sont déroulées sur le site avant cet état de construction du mur M7, qu'on peut alors dater du deuxième quart du IIe s. au plus tôt.

L'hypothèse d'une reconstruction du monument

Les fosses des dépôts de crémation 16 et 29, installées en avant et à l'est du mur M7, ont livré des fragments de mortier et d'enduit. Contrairement à celui retrouvé dans la couche de destruction du bâtiment (Us 26) et dans le comblement des tranchées de récupération des murs, ce mortier n'est pas gris-blanc, mais rosé (mortier de tuileau).

Ces éléments sont absents des fosses ayant renfermé les vases ossuaires des sépultures 32 et 30, situées au contact de la paroi est du mur M7. Or la structure 30 comporte deux récipients – le vase Us 86 surmontant le vase Us 67, qui est écrêté et décalé à l'ouest par rapport à lui (fig. 4). Les deux récipients sont séparés par un bloc de mortier de tuileau de 6 x 10 cm, tandis qu'une pierre faisant partie de la fondation du mur M7 repose sur le premier. Le vase Us 86 paraît ainsi correspondre au dépôt ultérieur d'un ossuaire à l'emplacement du vase Us 67 : l'élargissement des murs ne saurait donc être le résultat de la spoliation.

Ces arguments stratigraphiques réunis, il semblerait que les dépôts effectués autour du bâtiment aient été séparés par une phase de restructuration de ce dernier. Les dépôts du vase Us 67 de SP30 et de la sépulture SP32 ne sont pas antérieurs à l'édifice puisque ces récipients s'alignent devant M7. L'hypothèse d'une reconstruction du monument, utilisant un mortier blanc-gris au lieu du mortier de tuileau d'origine, peut être envisagée : le mortier de tuileau dans les dépôts de crémation proviendrait de la destruction du bâtiment (il peut avoir enduit la base des murs pour en garantir l'étanchéité, voire le sol intérieur), plutôt que de la couche de construction, aujourd'hui disparue. En effet, cette transformation du monument est manifestement marquée par l'élargissement des murs de sa fondation, comme l'indiquent les blocs de la paroi orientale de M7 qui viennent au contact des vases, voire recouvrent en partie l'un d'eux. Cela expliquerait également la présence de fragments d'une cruche miniature à engobe blanc dans le niveau supérieur de la fondation du mur M7.

Des fragments du même mortier ont par ailleurs été retrouvés dans le comblement de la fosse SP20. Cette inhumation est donc de toute évidence postérieure à la reprise du bâtiment. On ne dispose en revanche d'aucune information sur le comblement des fosses 28 et 145 situées contre le mur méridional de l'édifice, fouillées lors de l'opération de diagnostic.

Dans la tranchée de fondation, dont les parois sont obliques, les blocs du fond sont de gros modules disposés perpendiculairement à l'axe du mur, tandis que ceux disposés en partie supérieure sont de taille plus petite, les plus gros d'entre eux étant orientés dans l'axe. Si l'on projette la coupe transversale réalisée dans l'épaisseur de M7 sur les couches relevées dans la coupe Us 35 (fig. 5), la cote du niveau Us 36 et celle du sommet des gros blocs du fond sont presque équivalentes : 333,78 et 333,80 m NGF. La disposition des blocs du fond n'avait visiblement pas pour objectif d'assurer la stabilité de l'ensemble, mais pourrait correspondre à un premier état du bâtiment. Ainsi s'expliqueraient les éléments de vaisselle miniature présents dans les fondations de M7 ; ils évoqueraient des pratiques rituelles qui se seraient déroulées devant ce mur, d'autant plus que, ses fondations étant les plus profondes, il pourrait s'agir du mur de façade (tabl. I).

Dans l'hypothèse d'un premier état du bâtiment, se pose la question de sa relation avec l'horizon Us 36. Plusieurs arguments s'opposent à la configuration d'une correspondance entre la surface des gros blocs et cette couche. Celle-ci partirait en effet du principe que les premiers représentent le sommet initial des fondations, ce qui est loin d'être prouvé, la reconstruction ayant pu nécessiter un arasement partiel. D'ailleurs, l'embouchure des vases Us 67 (SP30) et SP32, recoupés par le second état du mur, affleure à la cote 333,80 m, prouvant que le niveau de circulation du premier état devait être plus haut. En outre, la couche Us 36 ne comporte pas de mortier de tuileau et se trouve à distance du bâtiment (coupes 5 et 2, fig. 4-A et 5) Enfin, si le niveau de circulation primitif de l'ensemble funéraire cotait à 333,80 m, les fondations des murs de l'édifice (30 cm) seraient beaucoup trop faibles pour supporter une élévation. Cette couche témoignerait donc d'une fréquentation du site antérieure à la mise en place de l'ensemble funéraire qui a été fouillé.

Proposition de datation des différents épisodes

Les éléments disponibles permettent de proposer le scénario suivant :

État 1 : la couche Us 36 livre du mobilier funéraire attribuable à la première moitié, voire au milieu du IIe s. apr. J.-C. Le premier état de l'édifice peut lui être contemporain, mais en aucun cas synchrone, compte tenu de leurs positions stratigraphiques respectives. On peut imaginer que le bâtiment UF102 a précédé l'implantation des structures funéraires auxquelles nous avons eu accès ; il paraît toutefois peu probable qu'un laps de temps relativement élevé sépare l'édification du monument et l'implantation des premières tombes à partir du deuxième quart du IIe s., puisque le site n'a livré aucun tesson spécifique du Ier s. En tout cas, d'après les tessons de céramiques funéraires découverts dans la fondation du mur M7, le premier bâtiment était encore en élévation dans la première moitié du IIe s. Le niveau qui correspond à l'occupation funéraire est estimé autour de 334/334,10 m NGF, soit entre 0,20 et 0,30 m plus haut que la couche Us 36. Le contexte humide, conjugué à la situation topographique du site, au fond d'un talweg dominé par des buttes marneuses, a favorisé des apports rapides de colluvions. Ainsi s'explique le fait que l'exhaussement du sol se soit produit sur une très courte durée, probablement inférieure à 50 ans.

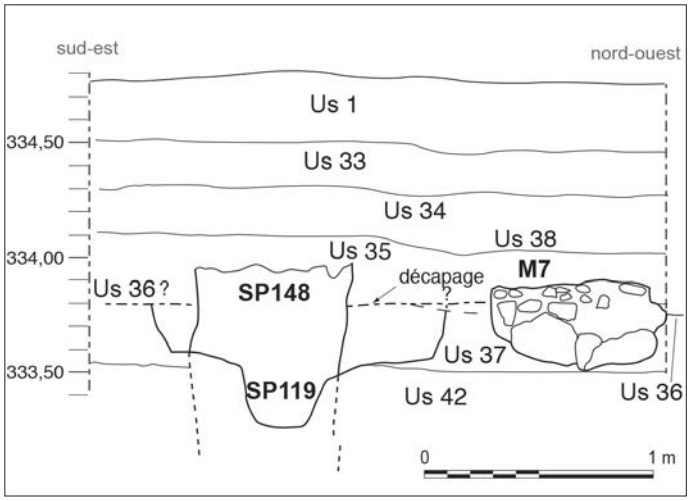

Fig. 5 – *Coupe transversale réalisée au travers du mur M7 du monument de la Grande Borne (DAO : M. Brizard).*

État 2 : le deuxième état du mur M7 recoupe le vase ossuaire Us 67. Ce récipient correspond au type 4-601, dont l'apparition se situe au plus tôt vers 130 apr. J.-C. La reconstruction partielle supposée du hérisson est donc plus tardive. Elle pourrait même se situer dans la seconde moitié du IIe s., si l'on tient compte du fait que la couche Us 36 a révélé des fragments de céramique sigillée produits après 140 apr. J.-C.

État 3 : l'installation du vase Us 86 est postérieure au monument. Ce vase s'inscrivant probablement dans l'intervalle 130-220 apr. J.-C., on peut fixer vers le début du IIIe s. le *terminus ante quem* de la construction du deuxième état du bâtiment.

L'abandon du monument

La destruction du second édifice est volontaire, puisqu'elle s'accompagne d'une récupération des blocs, jusque dans les tranchées de fondation.

La date à laquelle s'est produit cet épisode est difficile à évaluer. En nettoyant l'angle des fondations M7 et M75, deux éléments d'un tibia et d'un fémur sont apparus à distance des éléments en place du squelette SP20 auquel ils appartiennent, contre les pierres de M7. Celui-ci a manifestement été remanié lors de la récupération du mur méridional M75.

Le mur occidental de l'édifice M101 jouxte le creusement de la fosse de l'inhumation SP22, attribuée au Bas-Empire. Le comblement de cette sépulture contient des blocs de pierre et des morceaux de mortier gris-blanc de même nature que celui qui subsiste dans les tranchées de récupération des murs, ainsi que des fragments d'enduits peints. Toutefois, le hérisson ne paraît pas vraiment entamé par la fosse, et il n'est pas certain que celle-ci ait été creusée alors que le mur avait déjà été récupéré : les blocs et le mortier peuvent provenir d'un effondrement partiel de l'élévation. De plus, le relevé effectué de l'extension de la couche Us 26 lors de l'opération de diagnostic (fig. 6) montre que celle-ci passait sur la fosse SP22 ; ainsi, l'altération ou la destruction partielle de l'élévation, puis la récupération des matériaux jusqu'aux fondations ne sont probablement pas synchrones.

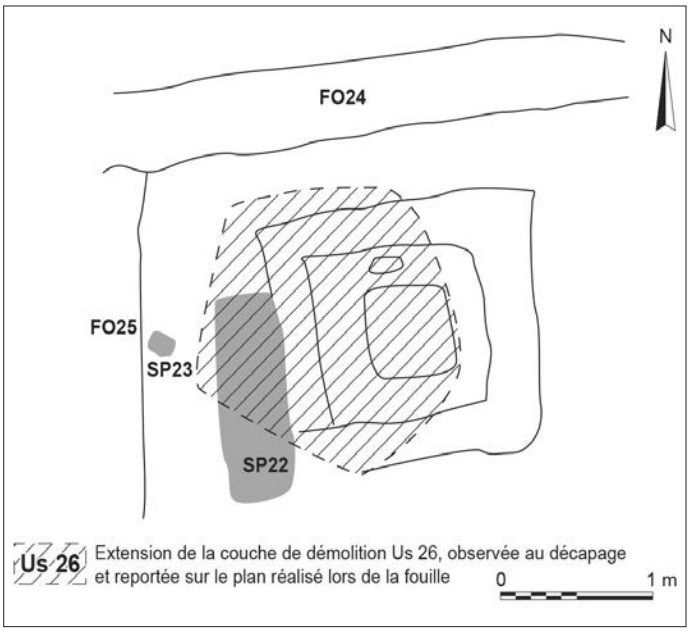

Fig. 6 – *Emprise de la couche de démolition du monument de la Grande Borne (Us 26) (DAO : M. Brizard).*

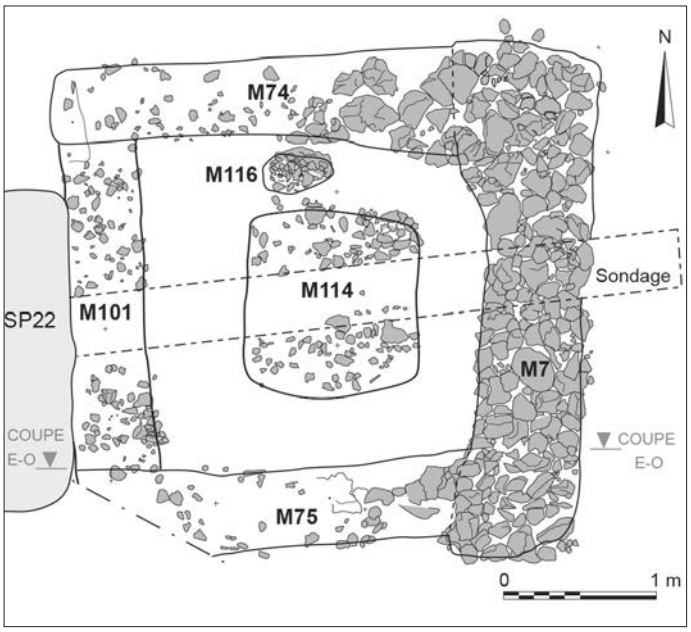

Fig. 7 – *Plan des fondations du monument de la Grande Borne (DAO : M. Brizard).*

Le mobilier céramique recueilli dans le niveau d'abandon Us 26 se compose de 70 tessons de céramique, dont 15 relèvent de productions d'époque laténienne et 55 de vestiges remaniés liés à l'occupation funéraire du site. Parmi ces derniers apparaissent notamment quelques restes d'une cruche miniature à engobe blanc et au moins un vase en céramique sigillée exposé aux flammes. *A priori*, les céramiques gallo-romaines remontent toutes au IIe s. et il n'y a pas d'élément qu'on puisse raisonnablement dater du siècle suivant. Le caractère résiduel de ce mobilier ne permet donc pas de déterminer à partir de quelle époque a commencé le démontage du bâtiment. Même si la monnaie mise au jour dans la couche Us 26 présente un degré d'usure très important, son module et l'épaisseur de son flanc évoquent d'autant plus un bronze du milieu du IVe s., qu'on y distingue au droit un vague portrait apparenté à la dynastie constantinienne[4]. De fait, on peut considérer que la récupération des matériaux de l'édifice UF102 ne peut être antérieure à la première moitié du IIIe s., voire au milieu du IVe s.

Synthèse

L'occupation liée à la couche Us 36 ne peut correspondre aux phases de dépôt des structures funéraires en fosse, puisque ces dernières s'ouvrent toutes au-dessus de son sommet.

On peut par conséquent proposer le scénario suivant :

Phase 1 : premier état d'un bâtiment postérieur à cette couche. Dans la partie fouillée, aucune autre structure funéraire n'a été observée.

Phase 2 : exhaussement naturel du sol du fait de la situation topographique du site et du contexte humide ; attraction d'une première série de tombes et de structures par le monument, dont au moins DP30, Us 67 et DP32, et probablement DP5 et DP53.

Phase 3 : reconstruction du bâtiment suivant la configuration identifiée à la fouille, et poursuite des dépôts funéraires.

Phase 4 : destruction progressive de l'élévation du monument.

Phase 5 : à la fin du IIIe s., des inhumations sont implantées sur les ruines de l'ensemble funéraire du Haut-Empire.

Phase 6 : récupération de tous les matériaux jusque dans les fondations.

Le monument UF102 : description et restitution

Architecture

Le bâtiment UF102 se présente sous la forme de quatre fondations de murs déterminant un plan quadrangulaire (tabl. I) : M74 au nord, M75 au sud, M101 à l'ouest et M7 à l'est[5]. Au centre se trouve un massif maçonné carré (M114), flanqué d'un plus petit massif au nord (M116) (fig. 7). L'ensemble du bâtiment occupe une surface de 11,40 m², celle de l'espace interne étant de 4,84 m².

Les pierres des murs M74, M75 et M101, ainsi que celles des deux massifs, ont été récupérées. Ce qu'il reste de ces constructions est constitué non seulement des blocs originels, mais aussi d'éléments divers provenant de l'élévation (mortier et enduits peints). Lors de l'évaluation, l'ensemble est apparu comme un amas de petits blocs débités, d'une longueur inférieure à 6 cm, mêlés à des fragments de mortier blanc-gris et inclus dans un limon compact brun-gris (Us 26) qui recouvrait les vestiges des murs. Ces derniers ont été révélés lors de la fouille, au cours du décapage manuel de cette couche observée sur une épaisseur de 14 cm.

Les pierres des fondations se présentent sous la forme de petits blocs, correspondant en réalité au produit du débitage des éléments du premier état, d'une longueur inférieure à 15 cm. Les blocs d'origine sont toutefois préservés dans le tiers oriental des murs M74 et M75 et leur taille maximale varie de 22 x 27 cm

4. Examen : Christian Cécillon, Inrap.

5. Son angle sud-ouest a été détruit par une tranchée lors de l'opération de diagnostic.

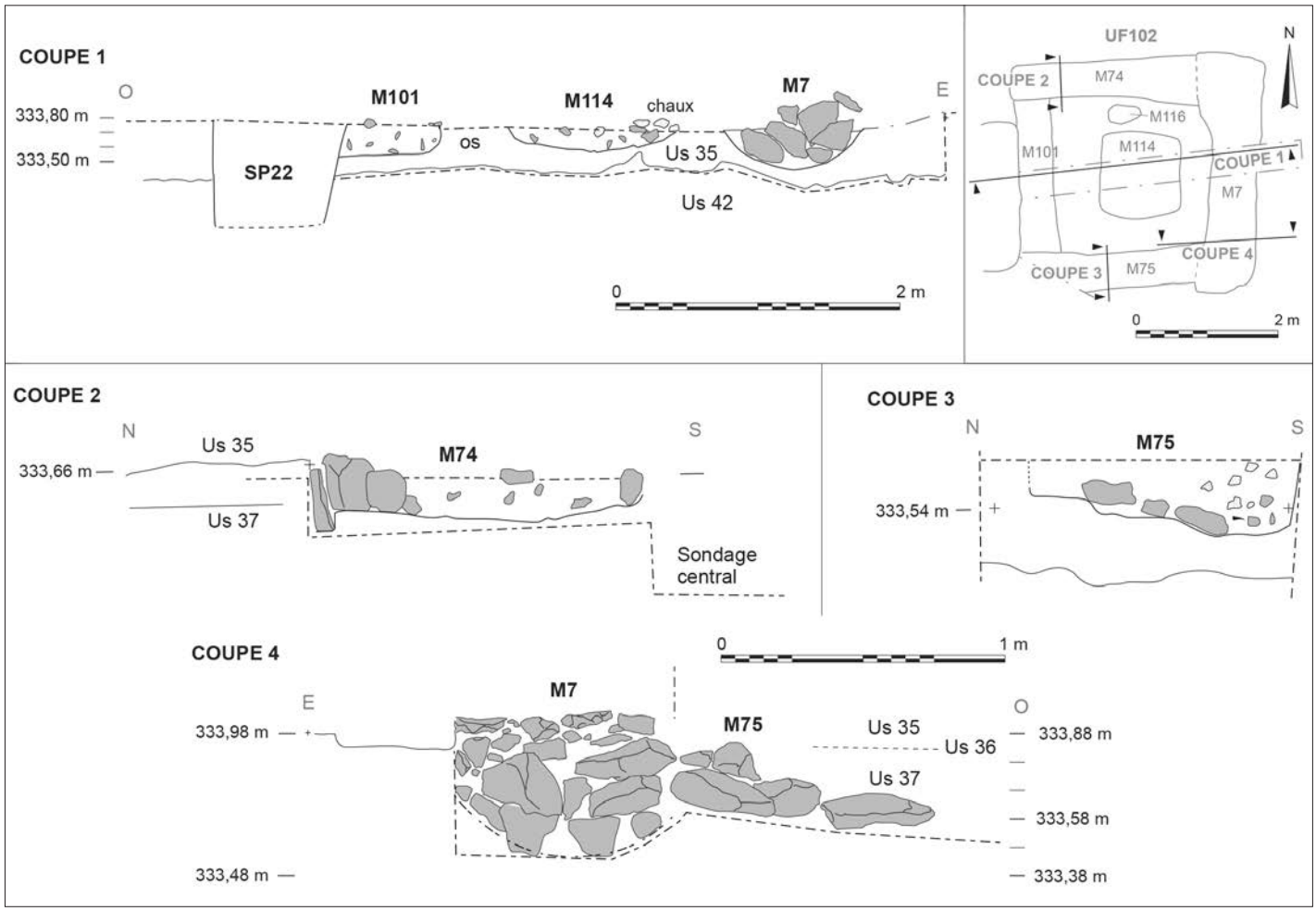

Fig. 8 – *Coupes réalisées dans le monument de la Grande Borne (DAO : M. Brizard).*

à 25 x 39 cm. Ces fondations ne sont conservées que sur une profondeur de 0,24 à 0,34 m. Seuls les blocs de la fondation du mur oriental M7, conservée sur une profondeur de 0,45 à 0,50 m, n'ont pas été récupérés lors du démantèlement de l'édifice. Ils sont de taille variable : généralement de 6 x 12 cm à 17 x 24 cm, certains atteignent toutefois 25 x 35 cm.

Des massifs M114 et M116 ne sont également conservés que des éclats de blocs, observés sur une profondeur de 0,15 m, mêlés à des fragments de mortier blanc-gris. Cependant, dans la partie est du massif central, il reste, sur le fond, des blocs de 20 à 30 cm de longueur.

L'aspect actuel du bâtiment donne l'impression que le mur M7 était plus large (de 0,64 au centre à 0,85-0,90 m aux extrémités nord et sud) que les autres (de 0,48 m à 0,54 m). Il paraît ainsi débordant, au nord et au sud. Cependant, l'examen de la coupe est-ouest réalisée dans l'épaisseur de M7 montre qu'en réalité, les fondations ont été construites dans une tranchée dont les parois sont évasées vers le haut (fig. 8). Les blocs des trois murs M74-75 et 101 ayant été récupérés, leur sommet conservé se situe entre 0,24 m (M101) et 0,56 m (M75) plus bas que celui de M7. À l'origine, les fondations M74-75 et 101 étaient donc plus larges, comme en témoigne d'ailleurs la partie orientale de M74, conservée sur une largeur nord-sud de 0,72 m, contre 0,48 m dans sa partie occidentale. Ainsi, le plan légèrement irrégulier du bâtiment, avec ses 3,52 m d'est en ouest et ses 3,20 m du nord au sud, est le résultat de la récupération des blocs ; à l'origine, il devait former un carré parfait. Ces observations indiquent aussi que la récupération des blocs a bien suivi les murs du bâtiment, qui sont construits en tranchée étroite sur un profil en « V » à fond plat.

La paroi interne du mur M7 présente un léger arrondi en plan, qui ne peut être attribué à une récupération partielle de blocs. La fouille manuelle de la moitié orientale de la bande de terre située entre M7 et M114 et la coupe réalisée au centre ont montré que cette courbure est bien d'origine (absence de spoliation à ce niveau). De ce fait, les extrémités sud et nord de ce mur sont massives, plus larges que sa partie centrale.

Le démontage du mur M7 a permis de constater que les blocs qui reposent au fond de la tranchée sont de grande taille, certains atteignant plus de 0,50 m de long, et qu'ils sont systématiquement orientés perpendiculairement à son axe. Les blocs qui les surmontent possèdent des dimensions plus diversifiées et paraissent entassés pêle-mêle, tout en formant des niveaux plats. Aucun bloc n'est lié au mortier, même sur le plus haut niveau conservé : il manque donc au moins la semelle de fondation du mur.

Les murs M75 et M74 s'appuient contre le mur M7, tandis que le mur M101 vient s'encastrer entre M74 et M75. Au contact de M7, dans sa partie orientale, la base de M75 est moins fondée (333,64 m) que celle de sa partie occidentale (333,45 m) et que celle de M7 (333,40 m) (fig. 8, coupe 4).

Le massif central M114 dessine un pseudo-carré plein, conservé sur 1,20 m du nord au sud et 1,12 m d'est en ouest. Il est situé exactement au centre du bâtiment.

Le mur M116, qui jouxte la partie nord-ouest de M114, est de forme allongée, sa longueur est-ouest est de 0,46 m et sa largeur nord-sud de 0,24 m. Il est moins fondé que M114 (333,67 contre 333,57 m).

Si la fondation du mur M74 était plus large, et qu'on prolongeait sa paroi interne telle que conservée en sa partie est, il semble que le petit massif M116 s'appuierait contre celle-ci. Ce petit massif est distant de 12 cm de la paroi nord de M114. Là encore, l'examen de la coupe réalisée au centre du bâtiment, montre que la fosse ayant reçu la fondation M114 a un profil en U (fig. 8, coupe 1) ; dans leur partie supérieure, M114 et M116 pouvaient donc également se trouver en contact.

Les matériaux utilisés pour les fondations du bâtiment sont d'origines diverses, comme le montre l'examen pétrographique de huit blocs prélevés[6] (lave grise bulleuse avec de rares phénocristaux en aiguille de pyroxène, basalte ou trachy-basalte, lave grise rougeâtre finement bulleuse, lave grise compacte et partie scoriacée rougeâtre, lave rougeâtre compacte, phénocristaux de plagioclase, lave grise compacte, lave noire très compacte, basalte d'âge tertiaire, et enfin « calcaire en chou-fleur » tertiaire oligocène silicifié – silex marron marbré).

Ces blocs proviennent de la coulée de trachy-basalte des Cézeaux, issue du Puy de Gravenoire. Sur ce gisement, des carrières sont connues dès l'époque romaine. Le bord oriental de la coulée se situe au niveau de la rue de l'Oradou, à un peu moins de 3 km à l'ouest du site de la Grande Borne (fig. 2b).

Le mortier retrouvé parmi les parties récupérées des fondations provient vraisemblablement de l'élévation puisqu'il est absent dans les parties orientales conservées des murs M74 et M75 et dans tout M7.

Quelques éléments d'enduits peints ont été retrouvés dans les diverses séquences de comblement de l'inhumation tardo-antique SP22, qui recoupe le mur M101 du bâtiment ; un fragment de 3,5 sur 2 cm, figurant une bande noire sur fond blanc, et plusieurs fragments d'enduits de chaux grossier, dont trois portent de la peinture rouge foncé. Un fragment d'enduit identique (4 cm^2), de couleur rouge, provient également de la couche de récupération de la fondation du mur M101.

INTERPRÉTATION ET RESTITUTION DU BÂTIMENT

La nature de l'édifice

Du fait de leur similitude architecturale, la destination, purement cultuelle ou funéraire, de certains monuments de ce type est difficile à identifier dès lors que les vestiges sont arasés : la confusion entre *sacellum* rural et mausolée est alors possible (Burnant 1975, p. 94 ; Martin-Kilcher 1993, p. 163, n. 19 ; Lafon 2002, p. 117). C'est le cas par exemple du monument de Biache Saint-Vaast, dans le Pas-de-Calais (Seillier *et al*. 1995, p. 480), pour lequel il n'a pas été possible de choisir entre l'hypothèse d'un temple ou celle d'un mausolée. À Caudebec (Seine-Maritime), un ensemble funéraire à crémations était déjà en place lors de la fréquentation du monument, identifié *a priori* comme un temple, ce qui conduit à le réinterpréter probablement comme un mausolée (Fauduet 1993, p. 97).

Si le plan de l'édifice exhumé à la Grande Borne évoque *a priori* celui d'un temple dépourvu de galerie, c'est-à-dire une *cella* munie d'un autel central à base maçonnée (M114) précédée d'un emmarchement (M116), les dimensions du monument n'autorisent guère une telle interprétation. Par ailleurs, les liaisons stratigraphiques, qui témoignent d'une contemporanéité absolue entre les dépôts de crémation et le fonctionnement du bâtiment pour ses deux phases de construction, excluent définitivement cette hypothèse.

L'absence de sépulture pourrait trouver deux explications : dans la première, elle aurait été placée dans une niche élevée à l'intérieur du monument (Martin-Kilcher 1993, p. 161) ; dans la seconde, elle aurait été pratiquée à l'extérieur du monument, comme c'est le cas du mausolée de Satrius à Lyon, dont les sépultures se trouvent dans une partie située à l'arrière, tandis que la partie antérieure servait de petit jardin (Allmer, Dissard 1887-1888, p. 82-83).

La restitution de l'édifice

Analyse des données

L'inventaire des monuments funéraires des Gaules romaines réalisé au début des années 2000 souligne combien la diversité de leur architecture rend illusoire toute tentative de classification rigoureuse, et entraîne de grandes incertitudes dans les restitutions (Moretti, Tardy 2002, p. 28). Les auteurs distinguent toutefois trois grands types de monuments :

– Les édifices turriformes, représentés par de grands monuments pourvus d'une riche ornementation architecturale et sculpturale, nombreux dans l'est et le sud-est de la France.

– Les piles, fréquentes en contexte rural dans le sud de l'Aquitaine. Elles sont généralement construites en petit appareil, le plus souvent sur un socle à deux étages, et possèdent une toiture en forme de pyramide, tandis qu'au niveau supérieur, une niche à décor polychrome reçoit parfois une statue.

– Les édifices atypiques, de plan rectangulaire ou circulaire, pourvus d'une chambre souterraine ou en élévation, et d'enclos décorés à exèdres.

Dans sa deuxième phase, le plan quadrangulaire, la petite taille et le caractère rectiligne des parois externes des murs du monument de la Grande Borne permettent d'emblée d'exclure les édifices circulaires, les turriformes et les enclos à exèdres.

L'hypothèse d'une enceinte entourant une pile paraît peu probable en raison des faibles dimensions de la surface du socle de la pile supposée (1,44 m^2), ce qui limite considérablement la hauteur potentielle du monument sous peine de déstabilisation. Par ailleurs, l'inventaire établi pour la Gaule ne comporte qu'un seul exemple de piles avérées dont l'emprise au sol soit inférieure à 9 m^2 : celui des Toureilles à Montréjeau (Haute-Garonne) qui, cependant, atteint presque 3 m^2 (Moretti, Tardy 2002, p. 47).

Ces remarques orientent donc vers deux hypothèses : celle d'un monument fermé, constitué par les murs M7, M74, M75 et M101, au centre duquel se trouve le massif M114, et celle d'un édicule enclos, en dépit des petites dimensions de l'ensemble (3,50 m de côté), puisque l'espace disponible entre les parois internes et le massif central est un peu inférieur à 0,50 m.

6. Identification : Gérard Vernet, Inrap.

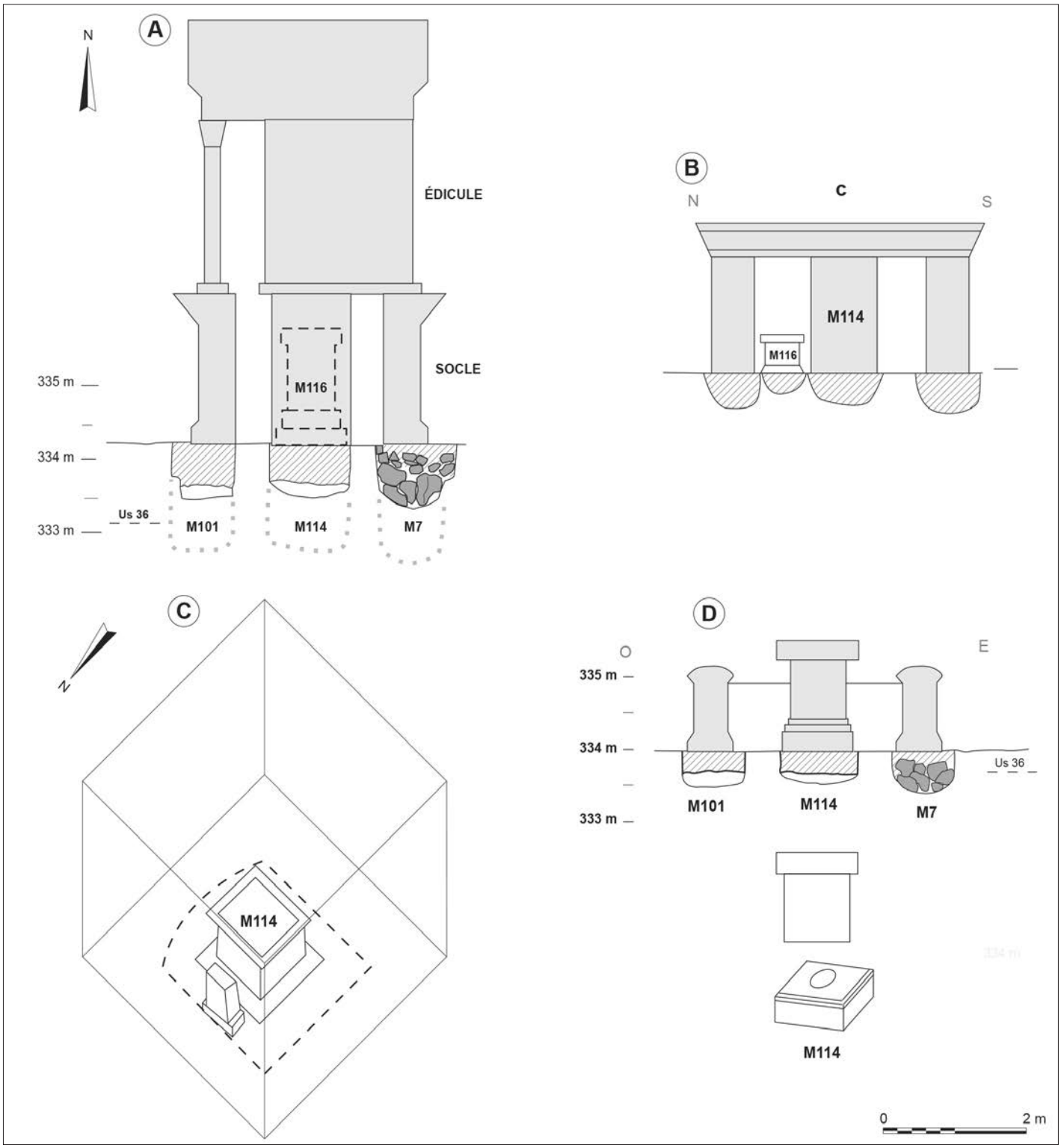

Fig. 9 – *Propositions de restitution du monument de la Grande Borne (DAO : M. Brizard).*

La difficulté consiste dès lors à définir la nature des massifs M114 et M116.

La tranchée manuelle réalisée au centre du monument de manière à recouper à la fois les murs périphériques est et ouest et le massif central n'a livré aucune fosse renfermant un dépôt funéraire : à l'instar des murs, le massif repose sur la couche naturelle Us 37. C'est donc bien une fondation qui supportait une structure en élévation. Le massif ne comporte cependant pas de surcreusement central susceptible d'avoir contenu un vase ossuaire ; ainsi, s'il était en relation avec une sépulture, les restes du défunt se trouvaient obligatoirement au-dessus du sol, dans la partie correspondant à l'élévation. Dans cette optique, la petite fondation M116, accolée au mur M74 et à la paroi nord du massif M114, peut représenter un édicule renfermant une deuxième tombe, aménagée à côté de M114. Bien que pour la plupart des monuments publiés, les restes du défunt se trouvaient dans des structures excavées, de tels dispositifs en élévation sont largement représentés dans le monde romain.

C'est le cas dans certains mausolées, comme le coffre ossuaire monumental des Cars à Pérols-sur-Vézère (Corrèze), qui surmontait un socle mouluré posé sur un tambour, le tout placé dans la niche du mausolée sud (Tardy 2002, p. 220), ou encore le tombeau d'Etuvius Capreolus à Aquilée, qui renferme plusieurs édicules (von Hesberg 1992, p. 22, fig. 142). Dans les monuments plus modestes, on en trouve des exemples à Lyon (Allmer, Dissard 1887-1888, p. 296 ; Blaizot dir. 2010), et bien sûr à Pompéi.

Cependant, les massifs (ou l'un des deux) peuvent aussi bien avoir supporté une construction destinée à soutenir l'effigie du défunt, ou encore avoir eu une fonction architecturale (pilier), tandis que l'ossuaire aurait été placé dans une niche aménagée dans l'élévation de la chambre.

Chacune de ces possibilités expliquerait qu'il ne reste aucune trace du contenu du tombeau.

Hypothèses de restitution

Les informations disponibles sont insuffisantes pour restituer l'élévation du monument, d'autant plus qu'hormis les quelques fragments d'enduits peints, aucun bloc équarri ayant participé à l'édification des murs, aucune tuile, aucun vestige décoratif, ni reste d'inscription, n'a été retrouvé dans la couche Us 26.

On pourrait envisager un monument classique à étages (Hatt 1951, p. 172 ; Landes 2002, p. 10). Dans l'hypothèse d'un monument pourvu d'un édicule (fig. 9a), le mur M7, supposé correspondre à l'arrière, pourrait avoir supporté le mur de fond de la chapelle supérieure. Les dimensions du socle, d'environ 3,40 m de côté, sont compatibles avec l'hypothèse d'une façade tétrastyle avec des fûts de 0,30 m (1 pied romain) de diamètre à la base et des entraxes de 0,90 m (3 pieds romains). Le massif central M114 représenterait la base d'un pilier destiné à soutenir à la fois le dallage de la chapelle pouvant avoir contenu la statue du défunt et l'ossuaire. Celui-ci aurait pu également se trouver sur un autel désigné par le petit massif M116, entre le pilier central M114 et les murs périphériques. Compte tenu cependant des dimensions en plan, une hauteur totale proche de 7,50 m environ (25 pieds romains) doit être envisagée, ce qui implique des fondations profondes, de l'ordre d'1 m à 1,80 m. Or une telle restitution porte le niveau de circulation aux alentours de 335 m NGF (fig. 9a), ce qui est incompatible avec les données stratigraphiques[7] : la couche Us 38, qui scelle les structures antiques, est située en moyenne à 334/334,10 m.

Il faut donc probablement imaginer une forme plus simple et plus légère.

Une première solution serait d'envisager une petite construction couverte de type chambre, en dépit de la faiblesse des fondations (fig. 9b). En effet, le site de Sempetru, situé près de Celeia en Slovénie, a livré des tombes à chambre à fondations rases ; parmi elles, la tombe 65, pourvue d'une ciste centrale enclose, comporte des fondations enfouies sur 17 cm seulement pour une surface totale au sol de 4 x 3,55 m (Kolsek 1977, p. 38-39, pl. 24). De même, des tombes à chambre peu fondées sont mentionnées en Italie, par exemple à Altino où les fondations ne dépassent pas 0,40 m de profondeur et dont l'élévation et la toiture sont en brique (Verzàr-Bass 1998, p. 160). Toutefois, les monuments de ce type servent rarement des supports d'ossuaires, et jamais de constructions cultuelles ; en témoignent les nombreux exemples de *Grabbezirk* dans la nécropole Dell'Isola Sacra à Porto (Baldassarre 1987), à Rome (Hesberg 1992, p. 64, fig. 21) ou celui de L. Storax à Chieti (Hesberg 1992, p. 63, fig. 19). Dans ces chambres, les tombes sont généralement creusées dans le sol.

La faiblesse des fondations permet de rejeter l'hypothèse d'un monument fermé pourvu de hauts murs dans lesquels auraient été pratiquées des niches pour loger les vases ossuaires ou les statues, du type de ceux qu'on reconnaît dans le sud de l'Albanie ou en Tunisie (von Hesberg 1992, p. 167). Celle d'un monument conçu sur ce principe mais de plus petite taille reste possible, mais il faudrait alors admettre que celui-ci ne se trouvait pas dans un enclos, ce qui n'est guère envisageable. Pour la même raison, la solution d'un autel monumental bas, dans lequel M114 serait le support de la couverture et M116 le fond d'un caisson cinéraire, ne semble pas devoir être retenue (fig. 9c).

D'après les références qu'on possède en Gaule sur les monuments établis en limite de domaine, la solution la plus probable serait celle d'un autel/podium entouré d'un enclos.

Les fondations et les murs semblent *a priori* massifs et l'espace intérieur étriqué pour admettre un autel enclos ou une tombe à édicule (fig. 9d). Toutefois, un parallèle peut être établi avec les petits tombeaux de Komini, en Dalmatie, bien que dans les cas de ceux de Komini ou de celui des Apponni l'autel soit excentré (Hesberg, Zanker 1987, p. 277-278 ; Verzàr-Bass 1998, p. 159, fig. 10). Dans cette hypothèse, les massifs M114 ou M116 peuvent représenter des autels, un autel et une tombe, ou deux « tombes-autels ». Ces constructions à murs bas, qui laissent voir le monument central, fréquentes à Aquilée, à Trieste, sur la côte est de l'Adriatique jusqu'en Dalmatie, revêtent diverses formes, mais aucun exemple n'indique que les murs comportaient des niches pour loger les ossuaires, tandis que dans le socle de certains monuments se trouve un espace creux qui, dans de rares cas, peut avoir renfermé l'ossuaire (Verzàr-Bass 1998, p. 157-158). La présence de deux édicules accolés est relevée dans l'un des enclos de Komini (Verzàr-Bass 1998, p. 157, fig. 8), et des cas où l'autel constitue le réceptacle à ossuaire sont mentionnés à Aquilée (Verzàr-Bass 1998, p. 167).

La présence d'enduits peints recueillis dans le comblement de la sépulture tardo-antique qui recoupe l'un des murs, et dans l'une des tranchées de récupération n'est pas incompatible avec l'hypothèse d'un simple enclos, comme le montre l'exemple de la tombe de l'édile Caius Vestorius Pricus (fin du troisième tiers du Ier s. apr. J.-C.), élevée aux abords de la porte du Vésuve à Pompéi : les peintures ornent la face interne du mur d'enclos. Bien que de taille plus importante, le plan du monument de C. Calventius Quietus de la porte d'Herculanum à Pompéi (6,10-6,46 m de côté) peut également être rapproché de celui de la Grande Borne (Kockel 1983, p. 90-97 et pl. 23), même si, avec ses enduits peints, celui de Caius Vestorius Priscus reste probablement plus proche.

7. Comme l'a montré l'étude géoarchéologique de Gérard Vernet, l'exhaussement du sol s'est probablement produit sur une très courte durée, probablement inférieure à 50 ans. Dans ces conditions, il est difficile d'envisager que le niveau de circulation ait été beaucoup abaissé par lessivage avant la mise en place de la couche Us 38 qui colmate les structures gallo-romaines, d'autant plus que l'examen de la stratigraphie ne révèle aucun trait érosif.

DISCUSSION

UN MONUMENT COMPOSÉ D'AUTELS DANS UN ENCLOS

L'état de conservation de ce monument permet d'autant moins d'en proposer une reconstitution assurée, que le type général du mausolée ou du monument est caractérisé par une grande variété de solutions possibles (Burnand 1975, p. 135). Les monuments funéraires architectoniques, plus facilement exposés au pillage et à la récupération de matériaux, restent mal connus, notamment en Gaule où l'architecture funéraire du IIe s. est en outre moins représentée que celle des périodes antérieures (Burnand 1975, p. 127-129). Dans la seconde moitié du Ier s. et au IIe s., ils sont souvent plus modestes et plus frustes, parementés en petit appareil, et de type « en hauteur » sur plan carré (Burnad 1975, p. 129). Chacune des principales hypothèses envisagées se heurte à la rareté des éléments disponibles. La faiblesse des fondations de l'édifice de la Grande Borne indique toutefois que celui-ci possédait des façades peu élevées (de type enclos bas), à défaut d'une élévation en briques dont aucune trace n'a été relevée ; la solution d'un monument plus haut, constitué de poteaux d'angles en pierre reliés par des planches, comme on en rencontre à Aquilée (Hesberg 1992, p. 57), ne peut être envisagée dans aucun des deux états. On privilégiera donc l'identification de monuments (autel, base) intégrés dans un enclos, telle qu'illustrée par de nombreux exemples à Pompéi (Van Andringa *et al*. 2018).

L'aspect du premier bâtiment ne peut quant à lui être évalué, puisqu'il n'en subsiste pas d'éléments en place. La présence de mortier de tuileau indique seulement qu'il devait être construit en dur.

Au premier état de l'ensemble funéraire correspond vraisemblablement un premier monument, reconstruit dans la deuxième moitié du IIe s. L'édifice est sans doute à l'origine du développement de la zone sépulcrale, certaines structures étant associées à son premier état et d'autres à sa reconstruction. Ce phénomène est relativement fréquent, comme le montrent le mausolée rural des *Domitii* dans les Bouches-du-Rhône (Burnant 1975, p. 140-143) ou le développement de l'ensemble funéraire d'En Chaplix à Avenches (Castella *et al*. 1999, p. 154). Dans un même ordre d'idée, les monuments de Bevons (Alpes-de-Haute-Provence) (Salviat 1967, p. 385-386) et de Mirande (Gers) (Labrousse 1968, p. 542-543) ont attiré d'autres tombes, tandis qu'on connaît de nombreux exemples de tombes liées à un mausolée (regroupements familiaux), comme le site de Castel-Bevons dans les Alpes-de-Haute-Provence (Bérard 2013, p. 98-103) ou celui de Trion à Lyon avec, entre autres, le mausolée de Quintus Valerius où huit sépultures ont été retrouvées alignées à l'arrière de l'édifice près de son soubassement (Almer, Dissard 1887-1888, p. 80-81).

LES CÉRÉMONIES DE COMMÉMORATION

Il est à noter que le monument ne conserve guère de mobilier pouvant être mis en relation avec les rites de commémoration, à l'exception peut-être des tessons de vases miniatures retrouvés dans les fondations d'un mur (M7) appartenant sans doute à son premier état. Toujours dans les fondations du monument, des vestiges de faune se répartissent sur trois structures voisines : le mur M7, le mur M75 et l'embase d'autel M114 Us 115. L'ensemble se compose de 18 restes de mammifères et de 8 indéterminés. Les espèces identifiées (Chien, Porc ou Sanglier, Bœuf, Chèvre ou Mouton), sont toutes représentées par un très grand nombre de restes non brûlés (1 à 6), dont on ne peut guère dire grand-chose. Dans la couche de destruction Us 26, on compte 36 restes, dont 14 n'ont pu être identifiés. On y retrouve les mêmes espèces, le Chien étant le mieux représenté, mais également les vestiges de Poule domestique. Ces restes, non brûlés, peuvent être considérés comme des déchets de consommation dans le cadre des repas funéraires, exception faite de ceux du chien ; on supposera que les tranchées de récupération ont d'autant mieux recoupé une sépulture de chien, qu'on en a fouillé une au nord du monument.

Dans la seconde moitié du IIe s., époque de reconstruction du monument, les seules structures susceptibles d'être mises en relation avec les rites de commémoration sont les fosses « rituelles » (Blaizot dir. 2009, p. 242-243), établies à distance de l'édifice, qu'on ne peut associer à une tombe en particulier. Toutefois, le niveau de sol de cette séquence chronologique n'ayant pas été conservé, on ne peut affirmer que les commémorations ne s'effectuaient plus dans l'enceinte du monument.

LE MONUMENT COMME INDICE D'UN DOMAINE RURAL

On ne dispose guère d'éléments pour inscrire ce monument dans un contexte précis. Les vestiges d'habitat avérés les plus proches (distants de 150 à 600 m), dont on ne connaît aucun plan, restent mal caractérisés[8] (voir *supra* fig. 2, sites 5, 6 et 7). Il est encore difficile d'avoir une perception claire de l'organisation des ensembles domaniaux en Auvergne. La Limagne, et notamment le territoire proche d'*Augustonemetum*, offre une vision moins morcelée en raison des nombreuses campagnes de fouilles et de prospection systématique conduites ces vingt dernières années. Les bilans les plus récents mettent en évidence une très forte densité de *villae* dans le bassin de Clermont-Ferrand, avec un réseau d'établissements moyens et très grands structurant la campagne, mais aussi de nombreuses petites *villae* (Vallat 2002 ; Trément, Dousteyssier 2003 ; Dousteyssier *et al*. 2004).

La situation de la parcelle funéraire de la Grande Borne, à un carrefour de voie, semble la plus plausible, même si en milieu rural les tombes implantées au sein du domaine sont généralement dissociées de la voie. La présence d'un monument, aussi peu imposant soit-il, confère non seulement un certain statut à l'ensemble funéraire, mais constitue de surcroît l'indice de la présence proche d'un domaine rural. La famille de l'individu à l'origine du monument, en dépit de la modestie du monument et de l'appareil funéraire mis en œuvre (absence d'objets précieux, d'éléments nobles de décor du lit funéraire, rareté de la parure), affiche

8. Un établissement antique du Ier s. apr. J.-C. a été observé sur une surface de 1 600 m² environ (no 5), au cœur du site protohistorique d'Aulnat (Fournier 1941 ; Hatt 1942, p. 36). Il se situe à un peu plus de 500 m à l'est de notre site. Les fouilles réalisées par J. Collis sur la partie du site d'Aulnat située à la Grande Borne (no 6), à près de 150 m au sud-est du secteur que nous avons fouillé, ont livré une fosse et du mobilier gallo-romain dans la couche superficielle constituée de terre arable (Collis *et al*. 1983, p. 48). Au lieu-dit l'Aviation, situé à environ 400 m au nord-ouest du site (no 7), une « station gallo-romaine » des Ier et IIe s. apr. J.-C., illustrée par des fondations de murs et de la céramique, est mentionnée par C. Billot (1939).

une culture romaine bien affirmée (bûchers pratiqués en fosse, abondance de la vaisselle dans ces derniers, indéniable influence du monde méditerranéen dans la nature de certains carpo-restes, dont une partie est importée : datte, raisin sec et frais, etc.).

Divers exemples montrent qu'un monument peut se situer soit à proximité des bâtiments d'habitation (site du Galantin au Castellet dans le Var : Brun 1999a, p. 321 ; site de Sasiné à Prahecq dans les Deux-Sèvres : Hiernard, Simon-Hiernard 1997, p. 263-265), soit à une certaine distance comme à Saint-Andéol 2, à Pourrière dans le Var (à 800 m de la *villa* des Eyssalettes : Brun 1999b, p. 579 ; à 800 m également sur le domaine des *Domitii* : Burnant 1975). Il s'agit là certes de monuments d'envergure, de type mausolées, avec lesquels le petit monument de la Grande Borne ne saurait rivaliser. Le monument, à l'origine apanage des élites urbaines, est adopté par les propriétaires ruraux. Si le choix de construire *in agro*, particulièrement répandu au IIe s., pourrait être la conséquence du prix exorbitant des parcelles situées en bordure de la voie publique dès lors qu'elles sont acquises pour y construire un monument funéraire (Lafon 2002, p. 113), on peut y voir également, pour un propriétaire terrien et sa famille, un moyen de s'ancrer dans un territoire et d'afficher sa réussite sociale. Dès la fin du IIe s., de nombreux domaines suburbains sont caractérisés par la présence d'un monument funéraire, qui en constitue le point focal, tant en Gaule (Lafon 2002, p. 116) qu'en Germanie supérieure (Martin-Kilcher 1993, p. 163) et en Italie (Roth Congès 1990, p. 339).

*

* *

La particularité du monument de la Grande Borne est d'avoir relativement peu duré, en dépit de sa reconstruction dans la seconde moitié du IIe s., puisque dès le dernier quart du IIIe s. au plus tôt, il n'est plus entretenu. Ce désintérêt envers le monument à un moment où l'ensemble funéraire est toujours en activité paraît surprenant, mais pourrait s'expliquer par la juridiction des tombeaux. En effet, le tombeau et le terrain sur lequel il est construit constituent des biens fonciers indépendants des possessions du propriétaire et ne sont pas susceptibles de faire partie de la succession (Lafon 2002, p. 114). Le tombeau reste la seule propriété du mort, et l'individu désigne généralement une personne pour l'entretenir. Or si cette dernière disparaît à son tour, personne ne peut obliger les occupants de la propriété à maintenir les lieux en état. Ainsi, *a priori* bâti pour que perdure la mémoire du mort, le monument connaît au contraire un avenir incertain. Un exemple tout à fait caractéristique est celui fouillé à Nîmes sur la voie Domitienne (actuelle rue de Condé), malgré sa situation sur une voie importante, à 80 m de la porte d'Auguste : édifié à la fin du Ier s. av. J.-C., reconstruit au milieu du Ier s. apr. J.-C., puis abandonné à partir de 80 apr. J.-C. (Fiches, Veyrac 1996, p. 411-412), il est transformé en dépotoir à la fin du Ier s. ou au début du IIe s., et partiellement épierré aux IVe-Ve s. Ce monument n'a pas été entretenu du fait de son caractère privé. De même, les mausolées de Trion, à Lyon, établis aux premiers temps de la colonie, furent ensevelis sous un remblai dès le milieu du Ier s. Nombreux sont les exemples, dans d'autres villes, d'un abandon, voire d'une récupération des matériaux dès le IIe s. À la Grande Borne, la désaffection du monument renvoie à la question d'une continuité ou d'une discontinuité dans la fréquentation de l'ensemble funéraire au IIIe s., et plus largement à celle du maintien de la même famille au sein du domaine.

BIBLIOGRAPHIE

ABRÉVIATIONS

AIBL	Académie des inscriptions et belles-lettres.
CAG	Carte archéologique de la Gaule.
RACF	*Revue archéologique du Centre de la France*.
SRA	Service régional de l'archéologie.

RÉFÉRENCES

Allmer A., Dissard P. 1887-1888 : *Trion, antiquités découvertes en 1885, 1886 et antérieurement, au quartier de Lyon dit de Trion*, 2 vol., Lyon, Association typographique, 641 p. (259 p. et 382 p.)

Baldassarre I. 1987 : La necropoli dell'Isola Sacra (Porto), *in* Hesberg H. (von), Zanker P. (dir.), *Römische Gräberstrassen, Selbstdarstellung, Status, Standard, Actes du colloque de Munich, 28-30 octobre 1985*, Munich, Bayeriche Akademie der Wissenschaften (coll. Bayeriche Akademie der Wissenschaften, 96), p. 125-138.

Bérard G. 2013 : *Alpes-de-Haute-Provence*, Paris, AIBL (coll. CAG, 4) 567 p.

Billot C. 1939 : Séance du 7 juin, actes de la Société des Amis de l'Université, *Revue d'Auvergne*, 286, p. 99-100.

Blaizot F. (dir.) 2009 : Dossier : Pratiques et espaces funéraires de la Gaule durant l'Antiquité, *Gallia*, 66-1, 387 p.

Blaizot F. (dir.) 2010 : Dossier : Archéologie d'un espace suburbain de Lyon à l'époque romaine, *Gallia*, 67-1, 165 p.

Blaizot F., Wittmann A., Brizard M., Cabanis M., Caillat P., Cécillon C., Orengo L., Vernet G., Combe P., Kuntz L., Macabéo G., Widlak W. 2015 : Sépultures de l'Antiquité tardive en Limagne, Puy-de-Dôme, Auvergne : les sites de « la Grande Borne » à Clermont-Ferrand et de « Montussang » à Aigueperse, *in* Ferdière A. (dir.), *Ensembles funéraires gallo-romains de la Loire moyenne – III*, Tours, FERACF (coll. Suppl. à la *RACF*, 58), p. 7-148.

Brun J.-P. 1999a : *Le Var*, Paris, AIBL (coll. CAG, 83-1), 488 p.

Brun J.-P. 1999b : *Le Var*, Paris, AIBL (coll. CAG, 83-2), 496 p.

Burnand Y. 1975 : *Domitii Aquenses*. Une famille de chevaliers romains de la région d'Aix-en-Provence : mausolée et domaine, Paris, Revue archéologique de Narbonnaise (coll. Suppl. à la *Revue archéologique de Narbonnaise*, 5), 306 p.

Castella D. 1999 : *La nécropole gallo-romaine d'Avenches « En Chaplix ». Fouilles 1987-1992, 1, Étude des sépultures*, Lausanne, Cahiers d'archéologie romande, (coll. Cahiers d'archéologie romande, 77 ; *Aventicum*, 9), 334 p.

Collis J., Duval A., Périchon R. (dir.) 1983 : La stratigraphie du chantier d'Aulnat, *in* Collis J., Duval A., Périchon R. (dir.), *Le deuxième âge du Fer en Auvergne et en Forez et ses relations avec les régions voisines*, Sheffield, Saint-Étienne, Université de Sheffield, Centre d'études foréziennes, p. 48-56.

Dousteyssier B., Segard M., Trément F. 2004 : Les *villae* gallo-romaines dans le territoire proche d'*Augustonemetum*-Clermont-Ferrand. Approche critique de la documentation archéologique, *RACF*, 43, p. 115-147.

Fauduet I. 1993 : *Les temples de tradition celtique en Gaule romaine*, Paris, Errance (coll. Les Hespérides), 159 p.

Fiches J.-L., Veyrac A. 1996 : *Nîmes*, Paris, AIBL (coll. CAG, 30-1), 634 p.

Fournand S. 2013 : *21 rue de l'Agriculture, Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme*, Rapport final d'opération de diagnostic, Inrap, SRA Auvergne, Clermont-Ferrand, 121 p.

Fournier P.-F. 1941 : Notes bibliographiques pour servir à l'histoire de l'Auvergne, *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, 10-61, p. 98-152.

Fournier G. 1967 : Découvertes celtiques et gallo-romaines à Aulnat, Gandaillat, Herbet, Sarliève, *Revue d'Auvergne*, 81-4, p. 253-286.

Hatt J.-J. 1942 : Découverte d'un village gaulois de La Tène III au terroir de Fontvieille, sur l'emplacement de la base aérienne d'Aulnat-Sud (Puy-de-Dôme), *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, 62, p. 36-48.

Hatt J.-J. 1951 : *La tombe gallo-romaine. Recherches sur les inscriptions et les monuments funéraires gallo-romains des trois premiers siècles de notre ère*, Paris, Presses universitaires de France, 323 p.

Hesberg H. (von) 1992 : *Römische Grabbauten*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 296 p.

Hesberg H. (von), Zanker P. 1987 : *Römische Gräberstrassen, Selbstdarstellung, Status, Standard, Actes du colloque de Munich, 28-30 octobre 1985*, Munich, Bayerische Akademie der Wissenschaften, (coll. Bayerische Akademie der Wissenschaften, 96), 312 p.

Hiernard J., Simon-Hiernard D. 1997 : *Les Deux-Sèvres*, Paris, AIBL (coll. CAG, 79), 400 p.

Kockel V. 1983 : *Die Grabbauten vor dem Herkulaner Tor in Pompeji*, Mayence, Philipp von Zabern (coll. Beiträge zur Erschliessung hellenistischer und kaiserzeitlicher Skulptur und Architektur, 1), 212 p.

Kolsek V. 1977 : *Vzhodni del Anticne nekropole v Sempetru*, Katalogi in Monografije, Izdaja Narodni Muzej v Ljubljani, Ljubljana, Cura Musee Nationalis Labacensis editi, 14, 48 p.

Labrousse M. 1968 : Informations archéologiques, Circonscription de Midi-Pyrénées, *Gallia*, 26-2, p. 515-557.

Lafon X. 2002 : La localisation des monuments funéraires, *in* Landes C. (dir.) 2002, p. 113-120.

Landes C. (dir.) 2002 : *La mort des notables en Gaule romaine*, Catalogue d'exposition du musée archéologique Henri-Prades et de l'Institut de recherche sur l'architecture antique, Lattes, éditions du musée Henri-Prades, 256 p.

Martin-Kilcher S. 1993 : Situation des cimetières et tombes rurales en *Germania Superior* et dans les régions voisines, *in* Ferdière A. (dir.), *Monde des morts et monde des vivants en Gaule rurale, Actes du colloque de l'Association en Région Centre pour l'histoire et l'archéologie / Association d'étude du monde rural gallo-romain, Orléans 7-9 février 1992*, Tours, FERACF (coll. Suppl. à la *RACF*, 6), p. 153-164.

Moretti J.-C., Tardy D. 2002 : Inventaire des monuments funéraires de la France gallo-romaine, *in* Landes C. (dir.) 2002, p. 27-102.

Pardon-Élaigne J.-M. 1997 : *Clermont-Ferrand, rue Gaultier de Biauzat (Puy-de-Dôme)*, Document final de synthèse, Afan, SRA Auvergne, Clermont-Ferrand, 184 p.

Provost M., Mennessier-Jouannet C. 1994a : *Clermont-Ferrand*, Paris, AIBL (coll. CAG, 63-1), 290 p.

Provost M., Mennessier-Jouannet C. 1994b : *Le Puy-de-Dôme*, Paris, AIBL (coll. CAG, 63-2), 374 p.

Roth Congès A. 1990 : Les voies romaines bordées de tombes, *Journal of Roman Archaeology*, 3, p. 337-350.

Salviat F. 1967 : Informations archéologiques, Circonscription de Provence-Côte-d'Azur-Corse (région nord), *Gallia*, 25-2, p. 373-393.

Seillier C., Alain Jacques A., Leman-Delerive G. 1995 : *Pas-de-Calais*, Paris, AIBL (coll. CAG, 62-1), 301 p.

Tardy D. 2002 : Coffre monumental orné d'une scène de chasse, *in* Landes C. (dir.) 2002, p. 220-221.

Trément F., Dousteyssier B. 2003 : Élites et *villae* dans le territoire de la cité arverne, *in* Cébeillac-Gervasoni M., Lamoine L. (dir.), *Les élites et leurs facettes. Les élites locales dans le monde hellénistique et romain*, Rome, Clermont-Ferrand, École française de Rome et Presses universitaires Blaise-Pascal (coll. École française de Rome, 309 ; coll. Presses universitaires Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand, 3), p. 661-676.

Vallat P. 2002 : *Histoire de l'occupation du sol dans la Limagne des buttes (Puy-de-Dôme) de l'âge du Fer à l'Antiquité tardive*, Thèse de doctorat (discipline : histoire, civilisations et archéologie des mondes antiques), université d'Avignon et des pays du Vaucluse, 3 062 p. (5 vol.).

Verzàr-Bass M. 1998 : Grab und Grabsitte in *Aquileia*, *in* Fasold P., Fischer T., Hesberg H. (von), Witteyer M. (dir.), *Bestattungssitte und kulturelle Identität. Grabanlagen und Grabbeigaben der frühen römischen Kaiserzeit in Italien und den Nordwest-Provinzen, Actes du colloque de Xanthe, 16-18 février 1995*, Cologne, Rheinland-Verlag GMBH (coll. Xantener Berichter, 7), p. 143-180.

Van Andringa W., Creissen T., Duday H. 2018 : La nécropole romaine de Porta Nocera à Pompéi. Campagne 2017, *Chronique des activités archéologiques de l'École française de Rome*, Les cités vésuviennes, [URL : http://journals.openedition.org/cefr/1946, consulté le 19/07/2018].